

Province de Hainaut
Arrondissement d'Ath



Commune de Silly

ASSEMBLEE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Conformément à l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et à l'article 26bis §5, alinéa 2 et 3 de la Loi organique des CPAS, il sera tenu une réunion conjointe annuelle et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 14 décembre 2020 à en Place Communale, 18 7830 Silly.

Le 03/12/2020

Le Directeur général,
Christophe Huys

Le Président,
Christian Leclercq

La Directrice générale du CPAS
Florence Franchini

Le Président du CPAS
Antoine Rasneur

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

2. Présentation du rapport des synergies Commune/CPAS

DIVERS

3. Divers.